



VILLE DE
CHOISY-LE-ROI

Place Gabriel Péri
94600 Choisy-le-Roi
www.choisyleroi.fr
Service Urbanisme
☎ 01.48.92.44.44

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 094 022 24 C0114

Déposé le : 15/09/2024

Demandeur : Inspira Energie

Représenté par : Monsieur LUGASSI Shai

Sur un terrain sis à : 24 rue des Frères Reclus à
Choisy-le-Roi (94600)

Références cadastrales : 22 P 183

Nature des travaux : Installation de 12 panneaux
photovoltaïques sur toiture

**INSPIRA ENERGIE
MONSIEUR LUGASSI SHAI
6 RUE DE VALMY
93100 MONTREUIL**

**CERTIFICAT DE NON-OPPOSITION TACITE
À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE
DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Le Maire de la commune de CHOISY-LE-ROI certifie ne pas s'être opposé à la Déclaration Préalable enregistrée sous le n° DP 094 022 24 C0114, déposée le 15/09/2024 par Inspira Energie dûment représentée par Monsieur Lugassi Shai. L'avis de dépôt de la demande susvisée a été affiché en Mairie en date du 20/09/2024.

Conformément à l'article R. 424-13 du Code de l'urbanisme, la décision de non-opposition tacite à la déclaration préalable est donc ici réputée acquise depuis le 16/11/2024.

Le présent certificat est délivré en application de l'article R. 424-13 du Code de l'urbanisme, pour servir et faire valoir ce que de droit. Le présent certificat a été transmis au préfet ou à son délégué dans les conditions définies aux articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du Code général des collectivités territoriales, en date du **09 JAN, 2025**.

À Choisy-le-Roi, le 12/12/2024,

**Pour le Maire de Choisy-le-Roi,
et par délégation,**

Abd ELOUALI

1^{er} Adjoint au Maire



INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

-DROITS DES TIERS : L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise sans préjudice du droit des tiers (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.